

COMITÉ SYNDICAL

21 décembre 2022

Ordre du jour et liste des délibérations

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

En l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 14 décembre 2022, le Comité Syndical s'est réuni une seconde fois en séance plénière, mercredi 21 décembre 2022.

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération 22-81 : Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 26 octobre 2022 - **Adoptée**

FINANCES ET BUDGET

Délibération 22-82 : Débats d'Orientations Budgétaires - **Adoptée**

Pour information : Virement de crédits d'investissements

PROGRAMMES D'ACTIONS

Pour information : Programme d'études préalable au PAPI Bruche Mossig : comité de pilotage du 30/11, avancement de l'étude globale du bassin versant, actions de sensibilisation et de mémoire du risque

Pour information : Programme d'actions pour les milieux aquatiques : actualité réglementaire, avancement des projets en cours

DIVERS ET COMMUNICATION

Pour information : Vigilance inondation : rappel des outils à disposition

Pour information : Règles de quorum du comité syndical